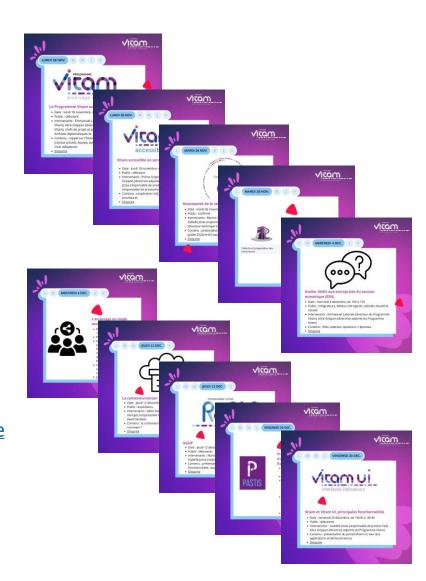


Vitam en ligne 2024

5 jours de webinaires :

- Lundi 18 novembre matin : Le Programme Vitam aujourd'hui
- Lundi 18 novembre après-midi : <u>Vitam accessible en service</u>
- Mardi 26 novembre matin : Nouveautés de la version v8.0 de Vitam
- Mardi 26 novembre après-midi : <u>La collecte des archives en mode flux</u>
 - Mercredi 4 décembre matin : <u>Atelier dédié aux entreprises du secteur</u> numérique (ESN)
- Mercredi 4 décembre après-midi : <u>L'archivage en mode mutualisé, exemples</u>
- Jeudi 12 décembre matin : La conteneurisation
- Jeudi 12 décembre après-midi : <u>ReSIP</u>
- Vendredi 20 décembre matin : <u>Profil d'archivage et profil d'unité archivistique</u> <u>avec Pastis</u>
- Vendredi 20 décembre après-midi : <u>Vitam et Vitam UI, principales</u>
 <u>fonctionnalités</u>





Vitam accessible en service



Vitam en ligne – édition 2024



SOMMAIRE

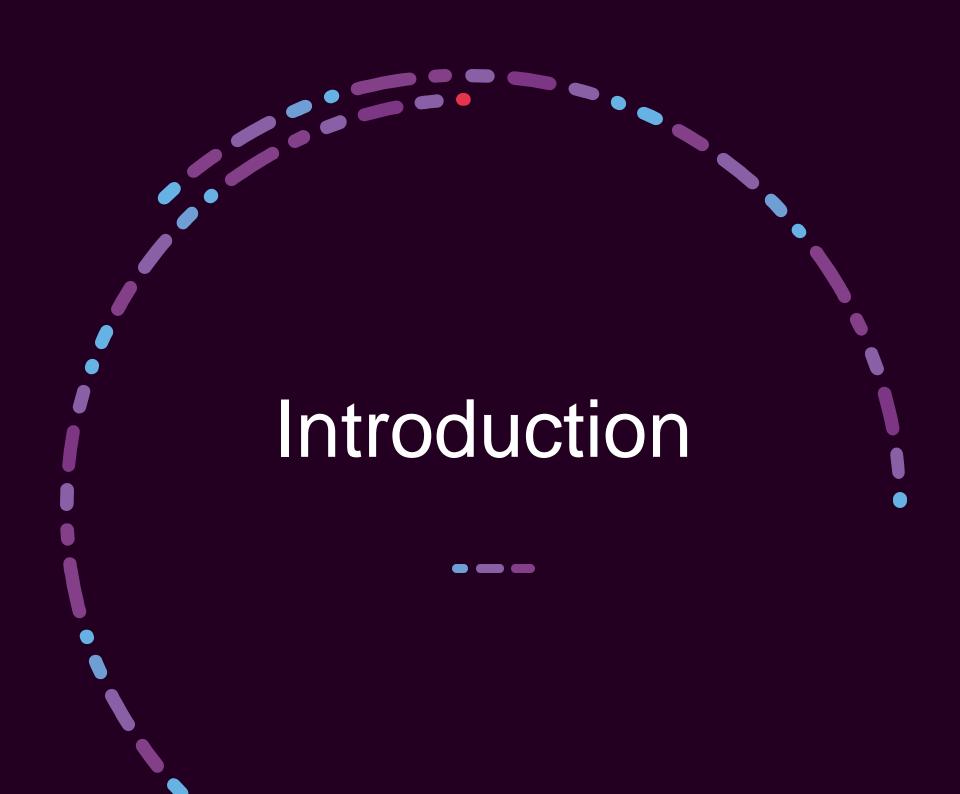
01 Introduction

2 La coopération VaS

Les Partenaires et Porteurs VaS

04 Les usages

Les procédures





NOUVEAUX DANS LE CLUB UTILISATEURS







Egalité

Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la loire



Liberit Egaliei Francoisi

Extensi Equitor Francoisi

MINISTÈRE

NATIONALE,

DE L'ÉDUCATION

DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

PRÉFECTURE

DE POLICE

MINISTÈRE

DE LA CULTURE



100

.

MINISTÈRE

DE L'EUROPE

ÉTRANGÈRES

ET DES AFFAIRES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER



Urssaf

.

MINISTÈRE

DES ARMÉES

DIRECTION

DU NUMÉRIQUE

INTERMINISTÉRIELLE





Cnav

.

MINISTÈRES

...

MINISTÈRE

DE LA JUSTICE

SOCIAUX

E

MINISTÈRE

ÉCOLOGIQUE

DE LA TRANSITION

1

Liberti Egalist Eustrobi

PRÉFET

DE LA RÉGION

BRETAGNE





livre foncier





Huma-Num





RATP



inpi



Société ges Grands

E

MINISTÈRE

ALIMENTAIRE

.

PRÉFET

DE L'AGRICULTURE

ET DE LA SOUVERAINETÉ

DE LA RÉGION

HAUTS-DE-FRANCE











(Assurance



ANTA



ANDRA INVESTMENTATIONS

Université de Lille

de Lille

























































































Une interface + une souche logicielle + un hébergement
Un front-office + une infrastructure
un back-office + une infrastructure





Exploitation du service VaS

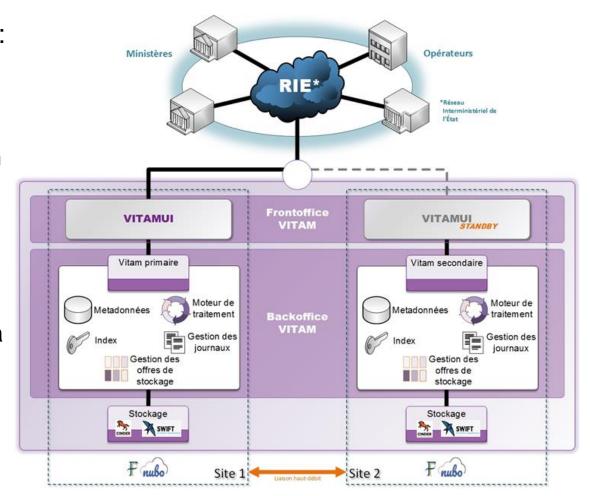
- Données stockées sur des serveurs de l'État grâce au cloud Nubo
- Ce cloud est :
 - ✓ opéré par la Direction générales des finances publiques,
 - ✓ souverain,
 - √ dédié aux services sensibles de l'État,
 - ✓ maîtrisé et opéré par des agents de l'État,
 - √ hébergé dans les centres de production informatique de l'État
 - √ basé sur les technologies open source OpenStack.
- Redondance sur deux sites de stockage distants
- Stockage objet Swift
- Service accessible sur le Réseau interministériel de l'État (se rapprocher de votre contact UGAP ou Renater pour le dimensionnement réseau)





Exploitation du service VaS

- ❖Son équipe d'exploitation, en charge de :
 - ✓ Infrastructure mutualisée
 - ✓ Équipe d'exploitation dédiée (taux de disponibilité garanti à ce stade à 98% en heures ouvrées, en amélioration continue)
 - ✓ Élasticité (offre qui s'adapte à la demande)
 - ✓ Centralisation de l'exploitation et de la maintenance de la plateforme
 - ✓ Centralisation des mises à jour logicielles et de sécurité
 - √ Homologation du service





Sécurité et homologation Vitam/VaS

Prise en compte de la sécurité

- ✓ Analyse de risque en 2016, enrichie de manière Agile pour V1 et V2
- ✓ Analyse de code dans la plate-forme d'intégration continue (CheckMarx)
- ✓ Audit de sécurité par release et audit approfondi en version majeure

❖ Démarche d'homologation de référence

- ✓ Stratégie d'homologation de référence portée par le ministère de la Culture
- ✓ Mesures de prises en compte de la sécurité à la conception (Vitam) et à l'implémentation (implémenteur)
- ✓ Projet Vitam accessible en service : implémentation de référence

Commission d'homologation

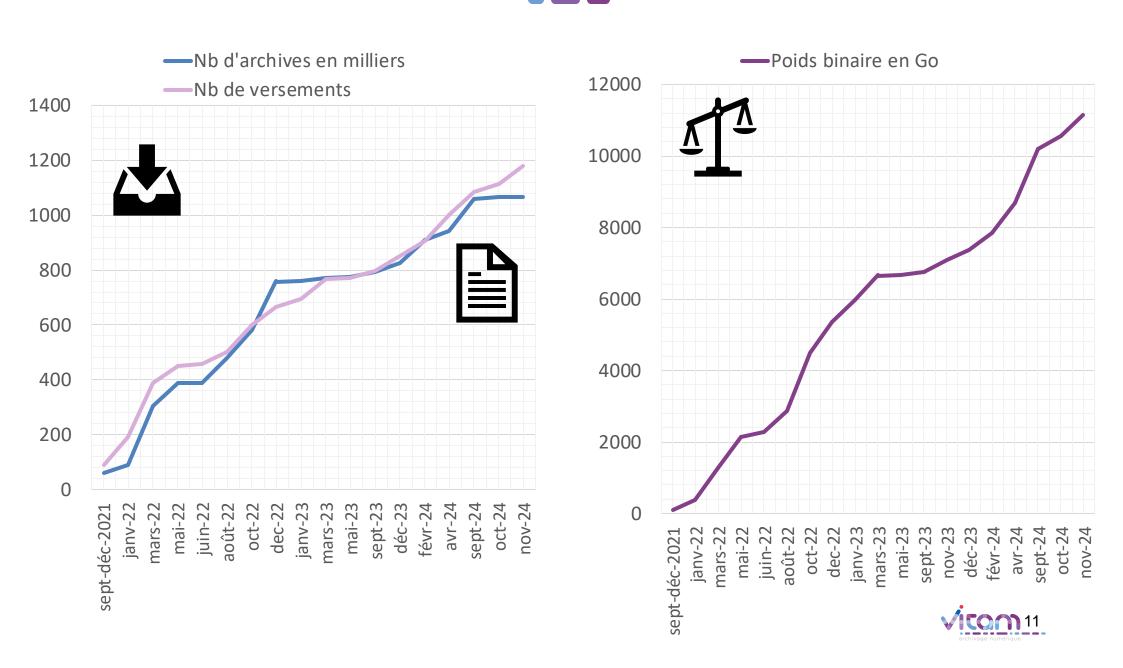
- ✓ V1 le 12/04/2018
- ✓ V3 le 27/03/2020
- ✓ V5.RC le 09/12/2021
- √ V6.RC le 19/04/2023
- ✓ V7.0 le 07/03/2024

- V2 le 14/02/2019
- V4 le 12/05/2021
- ✓ V5 le 06/10/2022
- ✓ V6 le 22/06/2023
- ✓ V7.1 le 18/06/2024

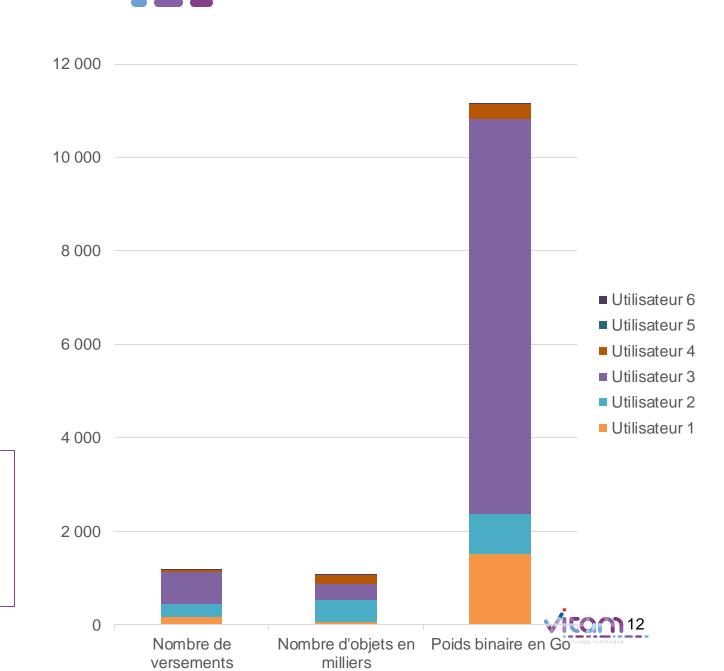




Usage du service en production (1/2)



Usage du service en production (2/2)



Taille maximale du SIP versé : 196,41 Go (26 000 objets, 5 h 15 avec téléchargement et 1h15 pour les contrôles)

La coopération VaS

Origines et caractéristiques

Besoin d'une solution pour l'archivage intermédiaire en ministère avant versement aux Archives nationales



Constat de complexité / mobilisation de moyens



Mutualiser et s'engager dans une réflexion et un programme commun autour de l'archivage électronique





Bénéficier de l'expérience Vitam



Proposer un Vitam en mode SaaS



Axer les travaux sur l'expérience utilisateur



Offrir une accessibilité au plus grand nombre d'utilisateurs

Une gouvernance mutualisée

Coordination : SIAF et DINUM Gestion du marché : ministère de la Culture Pilotage stratégique : collégial









Ministères







Utilisateurs - partenaires (collectivités territoriales, opérateurs, etc.) par leurs 2 représentants





















Devenir partenaire du service VaS

Devenir partenaire du **service numérique d'usage partagé** (décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'État et à la direction interministérielle du numérique) :

- en signant une convention de coopération public public (ou convention entre pouvoirs adjudicateurs)
- en prenant connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU)

Extrait de la convention

La coopération entre les Parties est définie pour assurer une amélioration du service VaS et par là même une contribution à l'amélioration de la gestion des archives publiques, tout en prenant en compte les spécificités des Parties, en leur assurant des espaces d'échanges et de négociation pour garantir un équilibre entre elles, et en posant en principe :

- l'égalité entre les Parties,
- des obligations réciproques entre les Parties, en particulier par des obligations de moyens,
- une assistance mutuelle entre les Parties.

L'opérateur du service VaS et le Partenaire du service VaS mettent en œuvre la coopération en s'engageant réciproquement à travailler ensemble, à travailler avec les autres Partenaires du service VaS, ainsi qu'avec tous les utilisateurs du service VaS (partenaires et porteurs) et au sein du Club utilisateurs du Programme Vitam.

Focus sur la coopération

Comitologie dédiée aux Partenaires :

- Réunion de lancement
- Bilatérale
- Bilan de la coopération (rapport d'usage annuel)
- Assemblée des Partenaires
- Assemblées préparatoires des Codir

Comitologie dédiée aux Utilisateurs du service VaS, Partenaires et Porteurs :

- Atelier de priorisation
- Multilatérales fonctionnelles et métiers
- Multilatérales techniques et applicatives
- Phase de recettes et tests des montées de version





Caractéristiques financières



Part variable

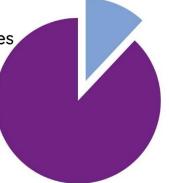
-> selon le volume d'archives en gestion

Pour le poids binaire conservé sur 2 sites

- pour chaque utilisateur, une part forfaitaire et une part variable
- budget de l'année N validé en N-1 par le comité de direction
- appel de fond émis sur l'année
 N selon les estimations transmises
 et reliquat ajusté l'année N+1

Pour

- audits et sécurité
- développement
- licences logicielles
- matériels et infrastructures
- production et mise en exploitation
- PO métier



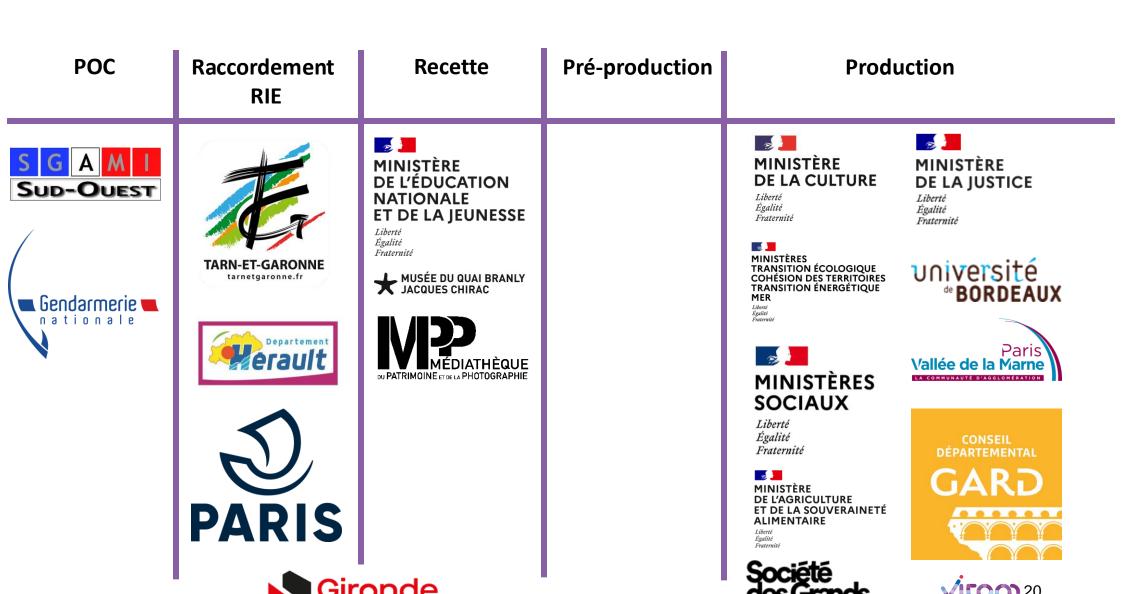
Exemples de prix (à date) :

	Nombre d'objets	Poids	Prix
Usage minimal	20 à 22 000 archives	Moins de 1To	10 000€
Collectivité	200 000 archives	460€ par To versé	48 835€
Collectivité	215 500 archives	460€ par To versé	52 000€
EPA	611 000 archives	460€ par To versé	183 000€
Usage optimal	1 million d'archives	460€ par To versé	A date 212 000€



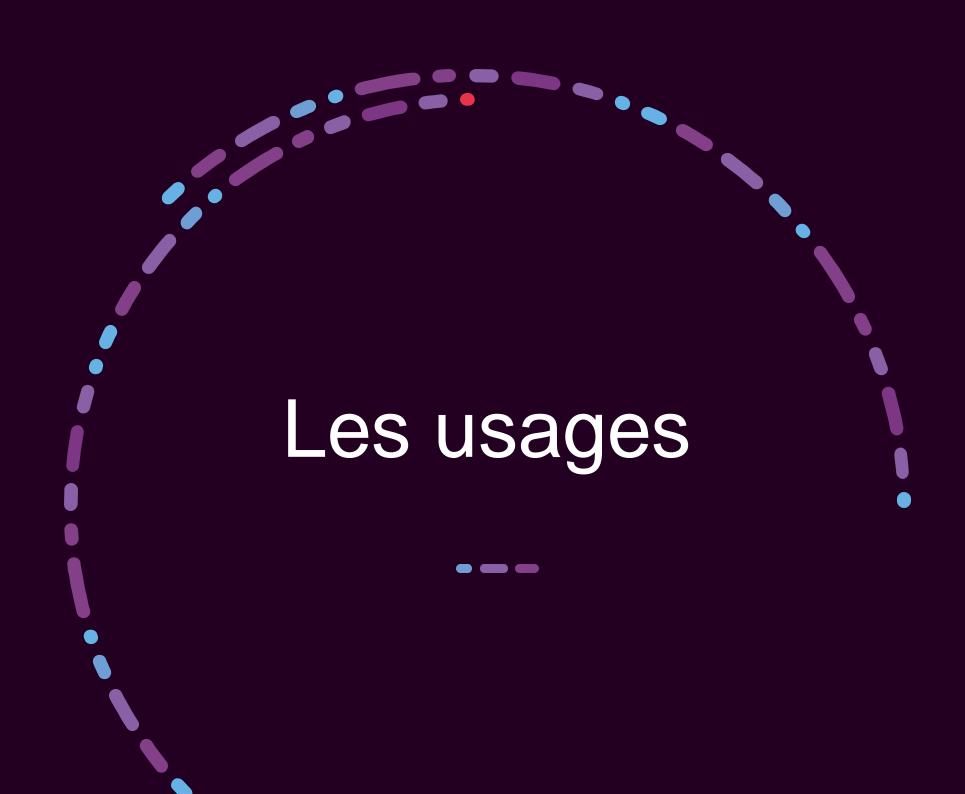
Les Partenaires et Porteurs VaS

Les utilisateurs du service VaS



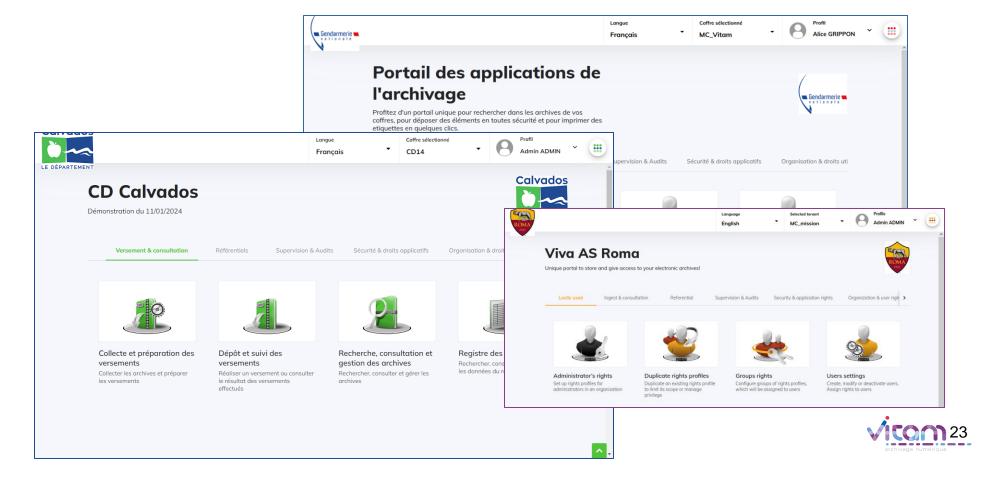
Le quotidien d'un utilisateur VaS

- ❖ Dès signature de la convention, l'organisation ayant adhéré au service devient utilisatrice du servie VaS et bénéficie d'un accompagnement de l'équipe VaS et des autres organisations utilisatrices dans le déploiement de son projet d'usage et dans l'utilisation en production :
 - ✓ Réunion de lancement (une fois)
 - ✓ Réunions de suivi projet d'usage VaS (selon le besoin de l'utilisateur)
 - ✓ Communauté d'échanges en ligne (au quotidien et selon le besoin)
 - ✓ Support aux utilisateurs (au quotidien et en réunion toutes les 3 semaines)
 - ✓ Multilatérales archivistes et ateliers fonctionnels (tous les deux mois)
 - ✓ Atelier de priorisation MoSCoW (une fois par an)
- Les organisations utilisatrices du service VaS ont deux profils métiers mobilisés et référents dans les projets d'usage VaS :
 - ✓ les **archivistes** (préparation fonctionnelle, gestion des archives, nouveaux projets de versements, etc)
 - ✓ les chefs de projets numériques (raccordement au RIE, mise en place du SSO, ouvertures des flux, etc)



Utiliser le service VaS

- ❖Le service VaS est à jour en version V7.1, dernière release majeure. Il offre donc aux utilisateurs les fonctionnalités de cette version.
- Les utilisateurs VaS disposent d'un coffre qui leur est dédié, dans l'instance mutualisée VaS. Après avoir aménagé ce coffre, ils peuvent y verser des archives :



Exemples de cas d'usage du service VaS

Le dépôt d'archives peut être réalisé avec des :

Les cas d'usages sont différents en fonction des besoins des utilisateurs :

- Versements manuels :
 - ✓ SIP issus de SI, données transformées en SIP pour versement via ReSIP ou Octave, par exemple
 - ✓ APP Collecte et préparation des versements dans Vitam UI, pour des versements bureautiques
- Versements automatisés en mode flux via :
 - ✓ le Module de collecte
 - ✓ les API de versement (ce qui nécessite que les données soient déjà au format SEDA)

- Archivage intermédiaire ou définitif
- Types d'archives :
 - √ Grands livres comptables
 - ✓ RH
 - √ Finances
 - √ Copies d'examens
 - ✓ Dossiers des cabinets ministériels
 - ✓ Rapports d'inspections générales
 - ✓ Messageries
 - ✓ Marchés publics



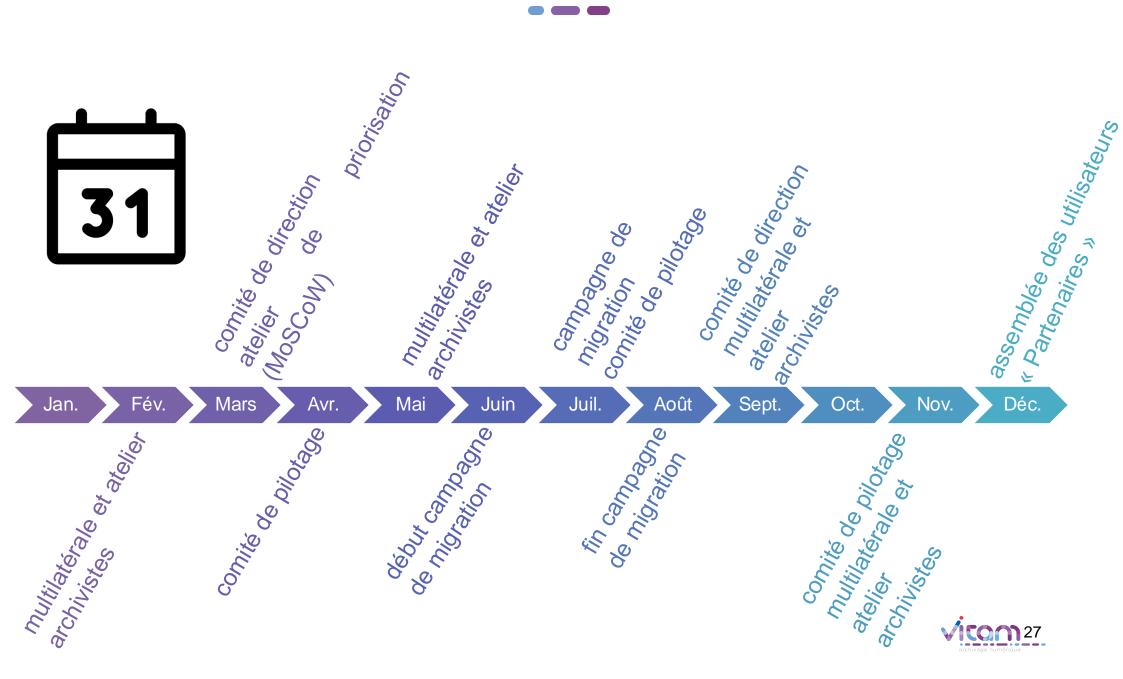
Les procédures

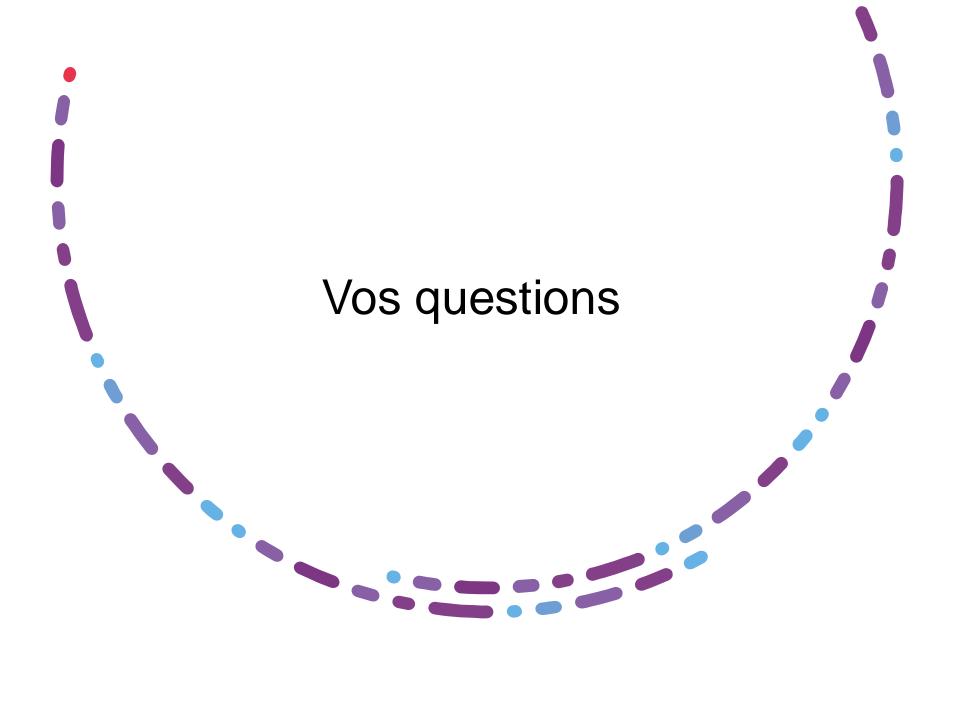
Déploiement d'un projet d'usage VaS

Prise de contact	Entrée dans le service VaS		Utilisation du service VaS
 Parangonnage 	Signature de la convention VaS et entrée dans la communauté des utilisateurs VaS		
CadrageValidation du budget	Club Utilisateurs Vitam	Raccordement au RIE	 Versement des archives
Choix d'un SAE	Préparation fonctionnelle et technique par l'utilisateur VaS		
4 mois à 2 ans	2 mois à 2 ans		2 mois à 1 an



Les rencontres des utilisateurs VaS en 2024







47 rue de la Chapelle, 75018 Paris – France Tél. : +33 (0)1 86 69 60 03

www.programmevitam.fr https://twitter.com/@ProgVitam https://www.linkedin.com/grps/Programme-Vitam

